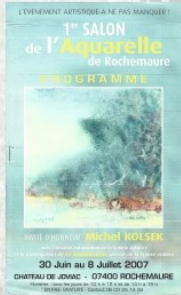
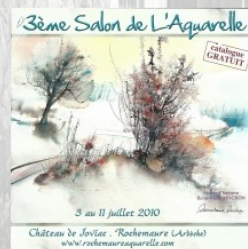




9 ÈME BIENNALE INTERNATIONALE DE ROCHEMAURE AQUARELLE



**Du samedi 2 au
dimanche 10 Juillet
2022
(vernissage le 1er)**



**DOSSIER DE CANDIDATURE
À retourner avant le 30 Octobre
2021**



9 ème Biennale Internationale d'Aquarelle
Du 2 au 10 Juillet 2022
(vernissage le 1er juillet 2022)
au château de Joviac à Rochemaure (Ardèche)

Présentation

L'association Rochemaure Aquarelle a été créée en 2007 pour promouvoir l'art de l'aquarelle et les aquarellistes. Pour cela, elle organise des Biennales Internationales. Les biennales de Rochemaure sont réputées pour différentes raisons:

- Pour chaque exposition, le nombre d'exposants est limité (entre 20 et 24 artistes) et les exposants sont renouvelés à chaque fois pour permettre aux visiteurs de découvrir de nouveaux artistes. Nous essayons d'avoir le même nombre d'artistes français et étrangers.
- Les supports d'exposition sont dignes de ceux d'une galerie avec un éclairage individuel mettant en valeur les tableaux présentés.
- L'équipe de bénévoles est motivée et l'organisation est professionnelle ce qui crée un environnement propice à la vente : Rochemaure a la réputation d'être un salon où les artistes vendent. Comme nous avons beaucoup de visiteurs de loin, lorsqu'un tableau est vendu, il est immédiatement remplacé par un nouveau du même artiste.
- La commission prélevée par l'organisation sur les ventes n'est que de 10%. Le prix d'inscription est bas (60 €).
- Lors de l'exposition, les artistes s'engagent à faire une animation gratuite (démonstration, visite commentée...). Cela contribue à l'animation de la Biennale
- Rochemaure Aquarelle fait un gros effort publicitaire en prenant des encarts publicitaires dans des revues spécialisées (Art de l'Aquarelle, Pratique des Arts) et dans la presse locale. - Un catalogue présentant chaque artiste tiré à 5.000 exemplaires, est distribué gratuitement avant et pendant la Biennale.
- Des affiches et des dépliants complètent les informations.
- Pendant l'exposition, une boutique vend des livres CD et DVD réalisés par les artistes

Rochemaure Aquarelle est également réputée pour son ambiance conviviale. L'équipe de bénévoles se charge d'organiser l'hébergement des artistes qui le souhaitent, et chaque soir un repas est servi dans la cour du Château de Joviac, ce qui permet aux artistes de se connaître et de partager de bons moments ensemble. Le prix de l'hébergement est très abordable car nous voulons que les artistes puissent rester le plus possible et profiter de l'exposition pour se rencontrer, rencontrer des visiteurs, et passer un bon moment dans notre belle région!

Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour cette merveilleuse aventure!

.../...



DEROULEMENT

ACCROCHAGE **Judi 30 juin de 9h à 18h**
Vendredi 1 juillet 2022 de 9h à 13h

INAUGURATION **Vendredi 1er juillet 2022 à 18h**
Les artistes doivent assister à l'inauguration.

EXPOSITION **du samedi 2 au dimanche 10 juillet inclus 2022**
Ouvert tous les jours de 10h à 19h

PENDANT L'EXPOSITION: Chaque artiste doit être présent au moins 3 jours pendant l'exposition. L'implication des artistes est la clé de notre succès et aide les ventes. Rochemaure Aquarelle vous aidera pour l'hébergement si vous le souhaitez.

ANIMATIONS: Nous organisons environ 2 démonstrations gratuites chaque jour à 10H30 et 17H et une visite commentée à 15 Heures. Il est demandé à chaque artiste d'assurer au moins une démonstration ou à défaut une visite commentée de l'exposition. Ces animations ne sont pas rémunérées.

DECROCHAGE : **Dimanche 10 juillet 2022 après l'exposition**
Lundi 11 juillet 2022 de 9h à 12h

En cas d'absence lors de l'accrochage, la procédure de récupération des tableaux sera définie avec les membres de Rochemaure Aquarelle.

PAIEMENT Rochemaure Aquarelle paiera le montant des ventes (livres de peintures DVD CD) à chaque artiste, moins un pourcentage de 10% de commission, dans les 15 jours suivant la fin de l'exposition. Chaque artiste fournira un IBAN lors de l'inscription.

.../...



RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

LES PEINTURES exposées doivent être des **aquarelles originales**. Les copies, travaux scolaires, imitations ne sont pas autorisés.

Elles doivent être **disponibles à la vente**. Les «collections privées» ou les «peintures réservées» ne sont pas autorisées.

Le nom du tableau, le nom de l'artiste, la date de création, le certificat d'origine doivent être indiqués au dos de chaque tableau.

PRÉSENTATION Chaque artiste dispose de 4 mètres linéaires à exposer (4 panneaux de 1 m de longueur x 2 m de hauteur) Toutes les tailles sont autorisées. Toutefois, nous savons par expérience que les très grandes tailles sont plus difficiles à vendre.

CADRES Les aquarelles doivent être soigneusement encadrées avec des «**passer partout**» blancs et des cadres en bois blancs ou clairs.

Le système d'accrochage doit être résistant. Les autocollants ou les épinglettes sont interdits. Un bon cadre met en valeur les peintures donc les artistes et la qualité de l'exposition. Rochemaure Aquarelle se réserve le droit de refuser les tableaux mal encadrés. Exceptionnellement, Rochemaure Aquarelle peut assurer l'encadrement pour les artistes venant de l'étranger sans cadres, moyennant paiement. Cela sera défini au cas par cas avec chaque artiste.

FRAIS D'INSCRIPTION Chaque artiste devra payer 60 euros à réception de son accord pour exposer par Rochemaure Aquarelle.

TRANSPORT - ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE sont sous l'entière responsabilité de chaque artiste dans le respect du planning. En cas d'absence de l'artiste pour le décrochage une procuration sera requise.

VENTES Rochemaure Aquarelle facture et reçoit les règlements de toutes les ventes (peintures, y compris celles vendues lors des démonstrations, livres, DVD, CD) Rochemaure Aquarelle facture une commission de 10% sur toutes les ventes.

Pendant le salon, les ventes directes sont interdites selon la réglementation fiscale française. Les contrevenants seront immédiatement exclus de l'exposition.

ASSURANCE L'assurance des oeuvres n'est pas incluse dans l'inscription. Les oeuvres sont sous la responsabilité de l'artiste. Rochemaure Aquarelle décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dommages des peintures lors de l'exposition. Aucune réclamation ne sera acceptée.

REPRODUCTION NUMÉRIQUE Chaque artiste exposant donne son accord à Rochemaure Aquarelle pour le droit de reproduction de l'oeuvre figurant dans le catalogue dans tous les autres supports ayant pour objet de promouvoir l'exposition (site internet, page facebook...).

RAPPEL DES OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

Assister à l'inauguration.

Etre présent au minimum 3 jours pendant l'exposition

Assurer une animation (démonstration ou à défaut visite du salon)

Apporter de 8 à 10 tableaux encadrés prêts à être accrochés dont celui imprimé dans le catalogue.

A BIENTÔT À ROCHEMAURE!



FICHE DE CANDIDATURE

Les documents ci-dessous sont à renvoyer avant le **30 Octobre 2021**

L'inscription de l'artiste à la Biennale vaut approbation des modalités et exclut tout recours contre l'association.

Je soussigné-e

Nom : **Prénom**

Adresse

.....

Adresse mail

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Site internet

Adresse Facebook

Date de naissance

Nationalité :

Langues parlées si nationalité étrangère

N° de SIRET (si vous en possédez un) :

N° Inscription MDA (si vous en possédez un)

Prix minimum et maximum de vos aquarelles

Animation non rémunérée proposée par l'artiste (rayez la ou les mentions inutiles)

Démonstration ou à défaut Visite commentée du salon Présentation d'une œuvre

Publications: Avez vous réalisé des livres ou DVD susceptibles d'être vendus à la boutique ?

OUI

NON

Remarques diverses :

.....

Souhaite présenter ma candidature et déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engager à le respecter, si ma candidature est retenue

Fait à..... le.....

Signature de l'artiste

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT-

ATTENTION, aucune inscription incomplète ou reçue après le délai prévu ne sera prise en compte.

- **Une photo** de vous-même, de qualité

- **6 à 8 photos de vos œuvres exécutées à l'aquarelle, numérisées en format JPEG 300 DPI minimum qui devront être de bonne qualité, non retouchées, avec en légende le titre et les dimensions (hors cadre).** Ces photos doivent être représentatives de votre style et des œuvres

susceptibles d'être exposées lors de la biennale. Deux de ces œuvres au minimum devront obligatoirement être exposées lors de la biennale.

- Un texte présentant votre façon de peindre, votre lien à l'aquarelle et ce qui vous tient à cœur (fichier Word, 500 signes maximum)

Ce dossier doit être envoyé en un seul envoi

soit par courriel via un site de transfert de données (we transfer,etc)à biennalerochemaure@gmail.com

soit par courrier postal (CD ou clef USB) à l'attention de Rochemaure Aquarelle candidature Biennale 2022 chez Marie Thé CANOVAS 260 chemin de Cabossou 26780 ALLAN.

En cas d'envoi de CD ou de clef USB, joignez une enveloppe à votre nom suffisamment affranchie pour le retour de ces documents, si vous le souhaitez.

L' Association accusera réception de votre dossier par mail

Pour toute question administrative, organisation, démonstrations, **contactez de préférence par mail biennalerochemaure@gmail.com** en précisant le n° de téléphone où vous pouvez être rappelé ou contactez Marie Thé CANOVAS au 06.61.11.87.60.